

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE **LANS-EN-VERCORS**



Parc
naturel
régional
du Vercors

Le Vercors recèle une grande variété d'écosystèmes accueillant de nombreuses espèces méridionales, montagnardes et continentales. Cette exceptionnelle richesse est menacée par les activités humaines (18 % des espèces ont disparu et 78 % des habitats sont dans un état de conservation défavorable selon l'Observatoire national de la biodiversité, OFB) et doit être protégée.

Depuis septembre 2021, 38 communes du massif sont engagées dans l'Atlas de la biodiversité communale Vercors (ABC) porté et animé par le Parc naturel régional du Vercors avec le soutien de France relance et de l'Office français de la biodiversité. L'objectif ? améliorer la connaissance sur la biodiversité dans un travail participatif avec les habitants volontaires et sensibiliser à ses enjeux pour mieux la préserver.

Depuis 2021, environ 400 temps de rencontre¹, plus de 123 000 données faune et flore, plus de 3 600 observations participatives saisies, 24 classes scolaires impliquées et aussi de belles découvertes et même déjà quelques actions concrètes avec la création de plusieurs mares !

Je remercie très chaleureusement la LPO et FLAVIA APE, associations partenaires, ainsi que toutes les associations naturalistes locales, les enseignants, les intervenants, les accompagnateurs et les bénévoles qui ont œuvré à ce projet fédérateur. Un grand merci aussi aux volontaires en service civique et stagiaires pour leurs contributions et leur investissement enthousiaste.

Je suis convaincu que les graines d'émerveillement semées au long du projet pour la magnifique biodiversité du Vercors et de ses piémonts contribueront grandement à sa préservation !



Jacques Adenot, président du Parc naturel régional du Vercors

1. réunions/ateliers/sorties/animations/conférences



Illustration: Boris Transinne

Lorsque le Parc du Vercors a proposé aux communes de les accompagner pour la création d'un Atlas de la biodiversité communale, la commune de Lans-en-Vercors y a vu une belle opportunité de porter un projet ambitieux. Cette démarche participative a permis d'impliquer les habitants de Lans-en-Vercors, les associations naturalistes et leurs experts, ainsi que les techniciens du Parc qui ont animé le projet durant ces deux années.

Dès les premières réunions s'est créé un groupe d'habitants aux connaissances pointues, organisant des sorties régulières sur le terrain. La facilité d'utilisation des outils numériques de recensement a permis à un grand nombre de citoyens de s'en emparer, ce qui a conduit à de multiples contributions. Le nombre de contributions montre un réel intérêt citoyen pour ces thématiques. La démarche a permis de créer du lien entre les associations naturalistes et les habitants et conduit à la prise de conscience que notre patrimoine naturel est exceptionnellement riche, qu'il convient de choyer et protéger. Un lien s'est aussi dessiné avec les communes alentours des Quatre-montagnes dont le patrimoine est très proche. Idéalement, le plan d'actions qui découlera de la démarche devrait être réfléchi à l'échelle de ces communes pour créer une synergie de gestion.

Comme disait si bien Rabindranath Tagore : « *Celui qui plante des arbres tout en sachant qu'il ne pourra profiter de leurs ombres, vient de commencer à comprendre le sens de la vie.* » Cette citation résonne avec force dans le projet de l'Atlas de la biodiversité communale de Lans-en-Vercors, qui incarne l'engagement des citoyens envers la préservation de la nature pour les générations futures.

Philippe Bernard, conseiller municipal de Lans-en-Vercors, référent ABC et délégué au Parc du Vercors



Photo: Maire de Lans-en-Vercors

Photo: Natche Grez



SOMMAIRE

Présentation du projet ABC	4
Présentation du secteur et de la commune	6
Les milieux et habitats naturels	8
Les milieux ouverts	10
Apollon	12
Les milieux humides	13
Séneçon à feuilles spatulées	13
Les milieux à fortes activités anthropiques	16
Les milieux boisés	18
Tétrás lyre	20
Les continuités écologiques et la Trame Verte et Bleue	21
La trame des milieux forestiers	22
La trame des milieux ouverts de basse et moyenne altitude	22
La trame des milieux ouverts d'altitude	23
La trame des milieux humides	23
La trame des pelouses sèches	24
La trame des milieux rocheux	24
La trame noire	25
Espèces animales et végétales	26
L'observatoire participatif de la biodiversité du Vercors	27
Carte des espèces à enjeu	28
Carte des habitats à enjeux	29
Plan d'actions	31

PRÉSENTATION DU PROJET ABC VERCORS

L'Atlas de la biodiversité communale du Vercors a pour intention d'agir contre l'érosion de la biodiversité à l'échelle du Parc naturel régional du Vercors. Il s'agit d'une démarche volontaire, menée à l'échelle des 38 communes avec un triple objectif :

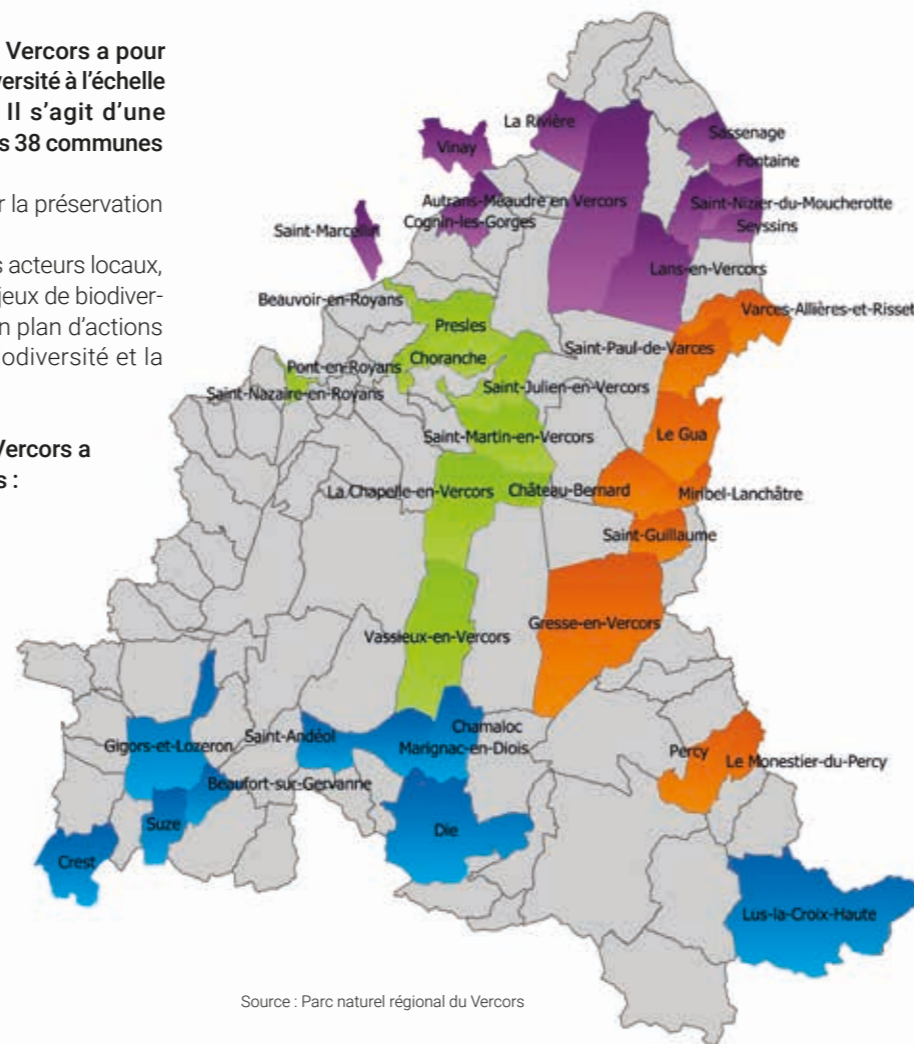
- acquérir de la connaissance pour assurer la préservation de la biodiversité,
- sensibiliser et mobiliser les citoyens et les acteurs locaux,
- et partager une vision stratégique des enjeux de biodiversité sur le territoire avec la définition d'un plan d'actions communal pour agir en faveur de la biodiversité et la préserver.

L'Atlas de la biodiversité communale du Vercors a étudié plus spécifiquement 4 thématiques :

- les insectes pollinisateurs,
- les chauves-souris,
- les zones humides,
- les arbres remarquables et les haies.

Cette démarche s'organise en 3 volets :

- scientifique (avec des inventaires naturalistes conduits par des experts),
- participatif (avec des observations et inventaires réalisés par les habitants),
- sensibilisation (avec des sorties, des animations, des conférences, un programme scolaire, des affiches et flyers...).



Source : Parc naturel régional du Vercors

GOVERNANCE

38 GROUPES ABC

- 1 par commune
- 1 à plusieurs réunion(s) par an (adaptation sur mesure)

Composés d'habitants, d'élus et agent du Parc du Vercors



4 COMITÉS DE PILOTAGE PAR SECTEUR

Piémont Nord-Quatre-Montagnes, Trièves, Royans-Vercors central, Diois-Gervanne

- 2 réunions par an

Composés d'élus et de 1 ou 2 représentants d'habitants et agent(s) et élu(s) du Parc du Vercors



1 COMITÉ DE PILOTAGE GLOBAL

pour les 38 communes réunies

- 1 réunion par an

Composés d'élus et techniciens de communes et de communautés de communes et agent(s) et élu(s) du Parc du Vercors

OBJECTIFS

- Choisir des thèmes d'animations, de sorties
- Participer aux inventaires participatifs
- Diffuser l'information « ABC »
- Définir, avec le Parc, le plan d'actions « biodiversité » communal

- Rendre compte de l'état d'avancement du projet (volets scientifique, participatif, éducation)
- Mutualisation et réflexion sur le projet

- État d'avancement et bilan sur le projet
- Co-construction
- Prise de décision



Photo : PNRV

ANIMATIONS « ABC »



Photo : PNRV

Sur les 400 animations/réunions/sorties/conférences réalisées dans les 38 communes : plusieurs ont eu lieu à Lans-en-Vercors (2 sorties zones humides, une animation papillons de nuit, des stands ABC à la fête des moissons et aux matinées écocitoyennes, réunions du groupe local ABC...).

Sur les 10 fêtes de la biodiversité du Vercors, celle de Lans-en-Vercors a été une très belle opportunité de découvrir les papillons de jour, les plantes de la commune, d'assister à une conférence de l'Office national des forêts ou de voir un très beau film *Une vie de Grand Rhinolophe au Cairn*.

Le volet éducation

La classe de CM2 de l'école de Lans-en-Vercors a été accompagnée sur le projet ABC 2023. Les élèves ont travaillé sur les haies et les arbres remarquables.



Illustration : Boris Tranenne

PRÉSENTATION DU SECTEUR ET DE LA COMMUNE

La commune de Lans-en-Vercors fait partie du secteur « Piémont Nord - Quatre-Montagnes » à l'échelle du Parc du Vercors avec 10 autres communes du projet d'ABC Vercors.

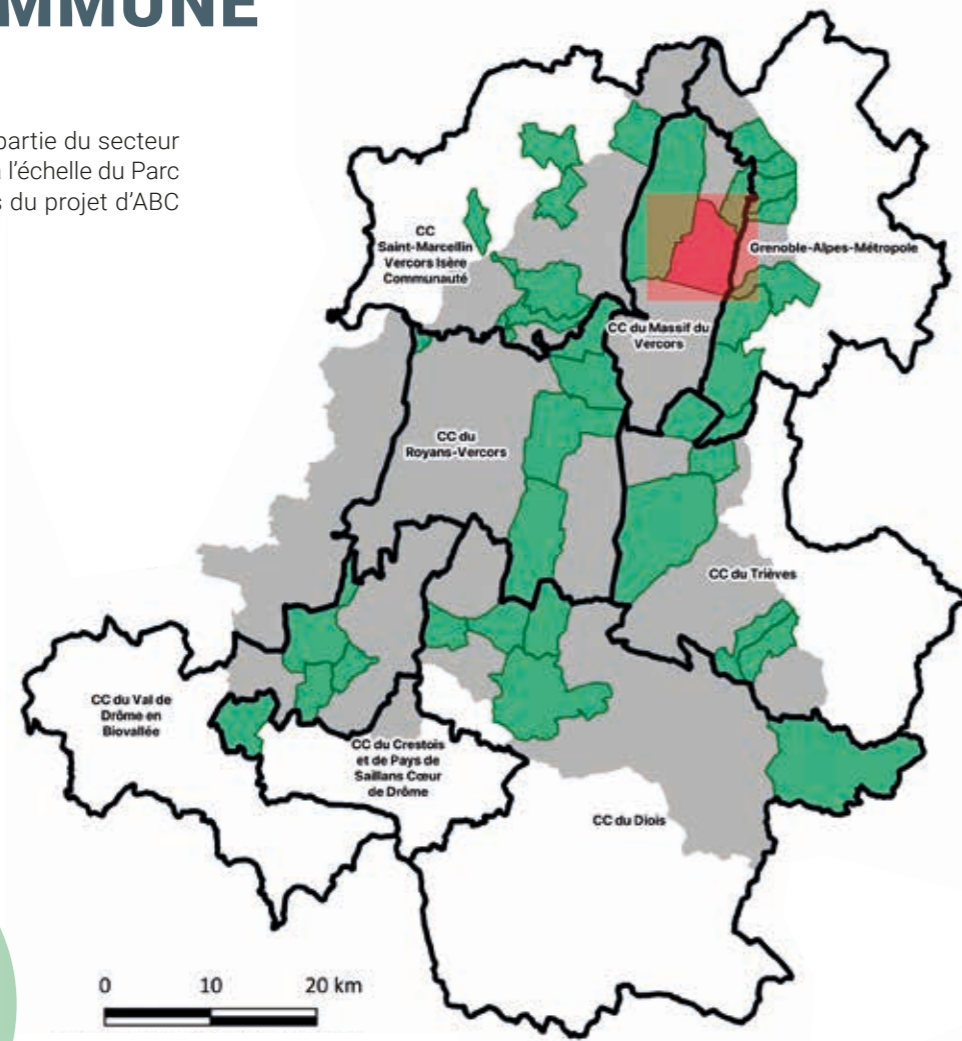
Carte d'identité de Lans-en-Vercors

Département : Isère

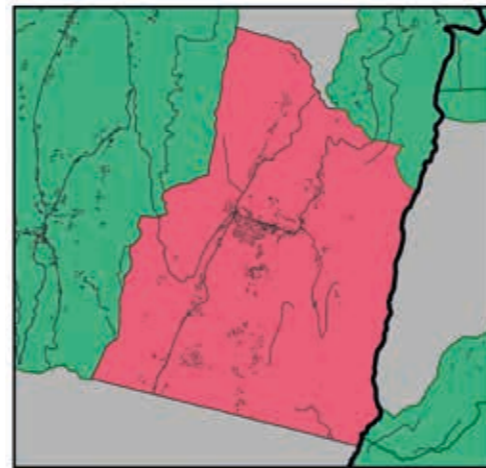
Secteur du Parc du Vercors : les Quatre-Montagnes

Superficie : 38,7 km²

Nombre d'habitants : 2 673



Localisation du Parc naturel régional du Vercors au sein des départements de la Drôme et de l'Isère



0 2 4 km

- Communes du Parc naturel régional du Vercors
- Communauté de Commune
- Commune de Lans-en-Vercors
- Autres communes intégrées à l'ABC 2021-2023
- Bâti
- Routes

Source, Réalisation : Parc naturel régional du Vercors (2023)
 Délimitations administratives, bâti, routes : BD TOPO 38, et BD TOPO 26 (IGN).

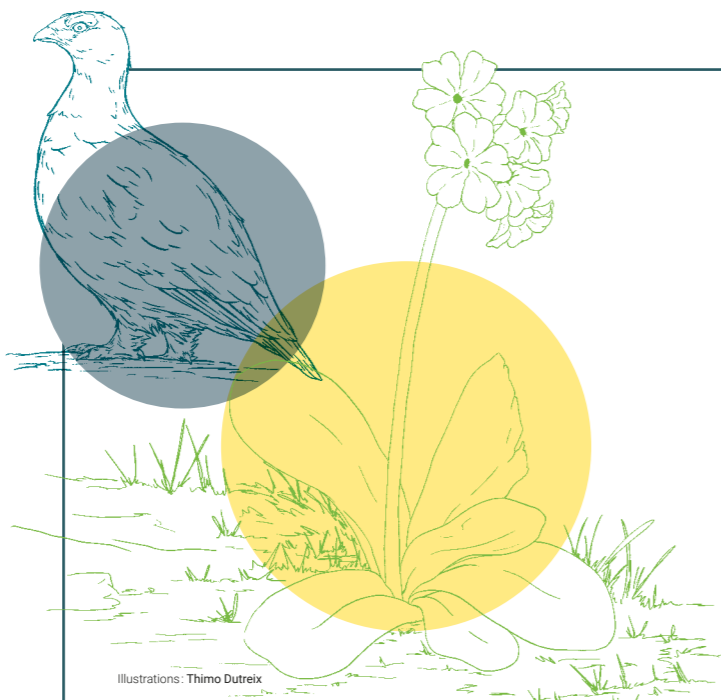


LES MILIEUX ET HABITATS NATURELS

Cette carte illustre tous les milieux ou habitats naturels ou semi-naturels de la commune de Lans-en-Vercors, identifiés et classés par type de milieu en typologie EUNIS. Il s'agit d'une référence européenne basée sur une combinaison chiffre et lettre, exemple : E1 : Pelouses sèches.



Photo: Grégory Loucougarey



Illustrations: Thimo Dutreix

C - EAUX DE SURFACE CONTINENTALES

- C1 = Eaux dormantes de surface
- C2 = Eaux courantes de surface
- C3 = Zones littorales des eaux de surface continentales
- F9 = Fourrés ripicoles et des bas-marais
- Cours d'eau permanent
- - - Cours d'eau intermittent

D - TOURBIÈRES HAUTES ET BAS-MARAIS

- D2 = Tourbières de vallée, bas-marais acides et tourbières de transition
- D4 = Bas-marais riches en bases et tourbières des sources calcaires
- D5 = Roselières sèches et cariçaiques, normalement sans eau libre

E - PRAIRIES

- E1 = Pelouses sèches
- E1 = Pelouses sèches
- E2 = Prairies mésiques
- E2 = Prairies mésiques
- E2 = Prairies mésiques
- E5 = Ourlets, clairières forestières et peuplements de grandes herbacées non graminoides
- E3 = Prairies humides et prairies humides saisonnières
- E4 = Pelouses alpines et subalpines

F - LANDES, FOURRÉS ET TOUNDRAS

- F2 = Fourrés arctiques, alpins et subalpins
- F3 = Fourrés tempérés et méditerranéo-montagnards
- X10 = Bocages
- F4 = Landes arbustives tempérées
- F9 = Fourrés ripicoles et des bas-marais
- FB = Plantations d'arbustes

G - BOISEMENTS, FORÊTS ET AUTRES HABITATS BOISÉS

- G = Boisements et forêts indifférenciés
- G1 = Forêts de feuillus caducifoliés
- G1 = Forêts de feuillus caducifoliés
- G4 = Formations mixtes d'espèces caducifoliées et de conifères
- G3 = Forêts de conifères
- G3 = Forêts de conifères
- H3 = Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux
- G4 = Formations mixtes d'espèces caducifoliées et de conifères
- G5 = Alignements d'arbres et petits bois anthropiques, stades initiaux de boisements

H - HABITATS SANS VÉGÉTATION OU À VÉGÉTATION CLAIRSEMÉE

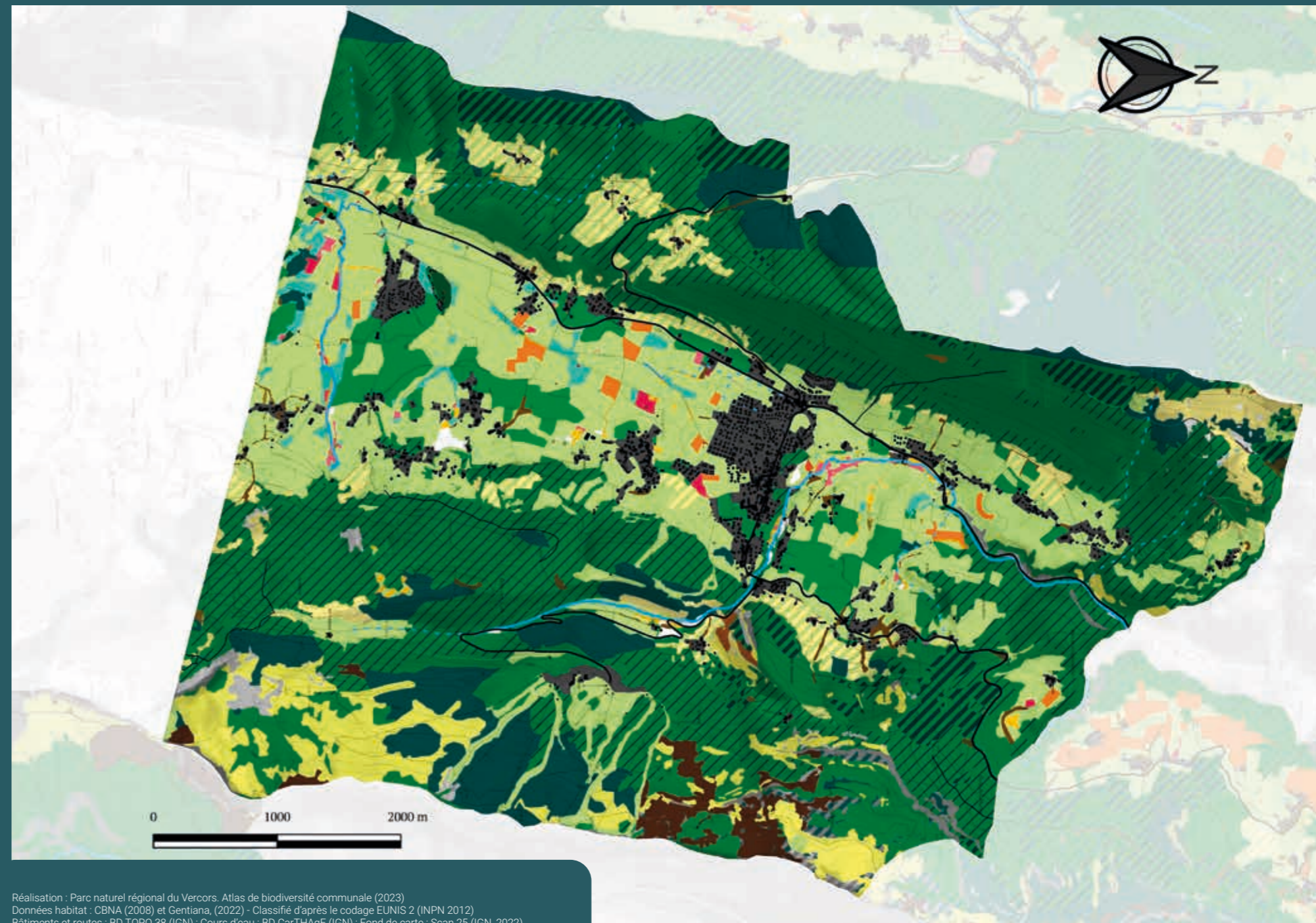
- H2 = Éboulis
- H3 = Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux
- H2 = Éboulis
- H3 = Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux
- H3 = Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux
- G3 = Forêts de conifères
- H3 = Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux

I - HABITATS AGRICOLES, HORTICOLES ET DOMESTIQUES

- I1 = Cultures et jardins maraichers
- I2 = Zones cultivées des jardins et des parcs

J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

- Routes départementales ou intercommunales
- Chemins et routes nommées
- Bâtiment
- J1 = Bâtiments des villes et des villages
- J2 = Constructions à faible densité



Réalisation : Parc naturel régional du Vercors, Atlas de biodiversité communale (2023)
Données habitat : CBNA (2008) et Gentiana, (2022) - Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012)
Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Cours d'eau : BD CarTHAgE (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

LES MILIEUX OUVERTS

PRAIRIES, PELOUSES SÈCHES, BOCAGE, FOURRÉS, HAIES, CULTURES, MILIEUX ROCHEUX



Photo: PNRV

La mosaïque d'habitats de milieux ouverts collinéens et montagnards, à une altitude inférieure à 1 400 mètres, est très intéressante pour un grand nombre d'espèces (micromammifères, avifaune prairiale, flore messicole...) ainsi que pour les insectes pollinisateurs. En effet, pour assurer le « gîte » et le « couvert » aux insectes pollinisateurs, certains habitats sont particulièrement importants : toutes les formations végétales de type pelouse, prairie, lande et fourré arbustif, en mosaïque et sur des distances relativement proches d'un réseau de haies et de lisères forestières, sont des habitats qui fournissent une disponibilité florale pour les pollinisateurs.

La prairie mésique et les pelouses sèches

- Une **prairie mésique** est une prairie à l'humidité moyenne, c'est-à-dire intermédiaire entre le niveau xérique (sec) et hydrique (humide).
- Les **pelouses sèches** sont des prairies d'herbes basses essentiellement composées de plantes vivaces de hauteur moyenne (20 cm) et de graminées. Elles se développent sur des sols peu épais, pauvres en nutriments et relativement secs. On les trouve souvent sur des surfaces en pente, où l'eau ne peut stagner et où elles bénéficient d'un éclairage intense.



Illustration: Thimo Dutreix

E - PRAIRIES

- E1 = Pelouses sèches
- E1 = Pelouses sèches
- E2 = Prairies mésiques
- E2 = Prairies mésiques
- E2 = Prairies mésiques
- E5 = Ourlets, clairières forestières et peuplements de grandes herbacées non graminoides
- E3 = Prairies humides et prairies humides saisonnières
- E4 = Pelouses alpines et subalpines

F - LANDES, FOURRÉS ET TOUNDRAS

- F2 = Fourrés arctiques, alpins et subalpins
- F3 = Fourrés tempérés et méditerranéo-montagnards
- X10 = Bocages
- F4 = Landes arbustives tempérées
- F9 = Fourrés ripicoles et des bas-marais
- FB = Plantations d'arbustes

H - HABITATS SANS VÉGÉTATION OU À VÉGÉTATION CLAIRSEMÉE

- H2 = Éboulis
- H3 = Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements
- H2 = Éboulis
- H3 = Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements

J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

- Routes départementales ou intercommunales
- Chemins et routes nommées
- Bâtiment



Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de biodiversité communale (2023)
Données habitat : CBNA (2008) et Gentiana, (2022) - Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012)
Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Cours d'eau : BD CarTHAgE (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

LES MILIEUX OUVERTS



Illustration: Boris Traisnel

Les milieux rocheux sont omniprésents dans un massif calcaire comme le Vercors : lapiaz, éboulis, rochers, rocailles, falaises et grottes sont la marque de fabrique des paysages d'ici. En falaise, l'absence d'humus, les contrastes thermiques, la sécheresse et le vent permet seulement à quelques plantes et arbustes, particulièrement adaptés, de s'y développer : lichens, joubardes, genévrier... C'est également le lieu privilégié de nidification pour les oiseaux rupestres (Faucon pèlerin, Hirondelle de rochers, Vautours fauves, Aigles royaux...) mais aussi pour certaines espèces de chauves-souris.



Un carré pour la biodiversité ?

Il s'agit de garder un espace enherbé pendant toute une saison de végétation, sans intervenir, c'est-à-dire sans tondre, sans apporter d'engrais ni de pesticides. Cela doit permettre à la flore de se développer naturellement et aux espèces animales qui y sont liées, de s'installer, formant ainsi un petit écosystème, paradis des fleurs sauvages, des abeilles et des papillons.

APOLLON

Parnassius apollo

Espèce protégée en France et sur liste rouge régionale



Photo: Hervé Schneider. Illustration: Thimo Durieux



Taille/poids

Longueur de l'aile antérieure : 35 - 40 mm.
Envergure : 65 - 75 mm.

Description

Couleur de fond de l'aile blanche. Le dessus des ailes antérieures présente plusieurs taches noires dont une sphérique près du bord interne. Le dessus des ailes postérieures présente deux ocelles rouges. Les antennes sont blanches et faiblement annelées de gris.

Période d'observation

Les adultes peuvent être observés de mai à septembre.

Biologie-éthologie

Les adultes sont très floricoles. Les œufs sont déposés isolément sur les plantes hôtes (pondus isolément sur l'Orpin blanc *Sedum album*) ou sur différents supports à proximité. Les jeunes chenilles passent l'hiver généralement dans l'œuf. Au début du printemps, la chenille sort de l'œuf et le développement larvaire se poursuit. La métamorphose se tient dans un cocon tissé près du sol à la base d'une plante ou sous une pierre. Le papillon émerge ensuite, après 1 à 7 semaines suivant le climat.

Biogéographie et écologie

C'est une espèce montagnarde que l'on rencontre principalement entre 500 et 2 500 m. Les adultes affectionnent les pelouses sèches riches en fleurs. Les plantes hôtes sont des Crassulacées, principalement des Orpins comme *Sedum album* L., 1753 et *Hylotelephium telephium* (L.). Ces plantes sont caractéristiques de pelouses basophiles sur dalles rocheuses.

LES MILIEUX HUMIDES



Photo: PNRV

L'eau est un élément rare dans le Vercors, notamment du fait de la nature karstique du sous-sol. Les milieux humides en sont d'autant plus importants, rares et précieux tant sur le plan patrimonial que pour leur rôle d'éponge. Ce sont des espaces de transition entre la terre et l'eau : fossés humides, rivières et berges, marais, mares, tourbières, vastes réseaux de rivières souterraines... Dans le Vercors, ils se concentrent surtout dans quelques fonds de vallées (notamment dans la plaine de Lans).



Illustration: Boris Traisnel

La présence de l'eau, indispensable à la vie, attire une biodiversité riche et abondante. On y observe aussi une faune et une flore spécifique, comme le Triton alpestre, petit amphibien que l'on peut retrouver dans les mares.

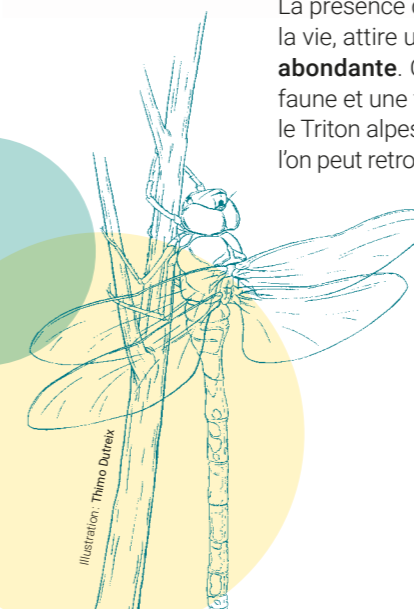


Illustration: Thimo Durieux



Photo: Catherine Lemaire

SÉNEÇON À FEUILLES SPATULÉES

Tephrosia helenitis

Famille des Astéracées

Espèce protégée en Rhône-Alpes et sur liste rouge Rhône-Alpes (en danger)

Répartition

En Isère, elle n'est régulière que dans les milieux humides du Vercors (Quatre-Montagnes et tourbière du Peuil à Claix) et n'existe qu'en quelques points isolés de Matheysine, Chartreuse et du Trièves (petites stations en mauvais état de conservation).

Écologie, répartition et état des populations dans la zone d'étude

Sur Lans-en-Vercors, le Séneçon à feuilles spatulées se retrouve dans les zones humides en bon état de conservation. Étant donné que 70 % des habitats ont été identifiés comme dégradés, on estime que la population de cette espèce a diminué d'autant. Les milieux humides sont à préserver afin d'enrayer la perte de biodiversité et la disparition de cette espèce.

LES MILIEUX HUMIDES

Les milieux humides sont également importants pour **leurs fonctions naturelles** : ils fournissent de l'eau et des ressources pour plantes et animaux, permettent de dépolluer l'eau, de la **stocker** (effet éponge) et ainsi de **limiter les inondations** (gestion des crues) et de la restituer par la suite, luttant également contre les sécheresses.

À l'échelle des **206 208 hectares** du Parc du Vercors, il existe **3 000 hectares de zones humides** (soit 1,5 % de la superficie totale). Ce qui place ces milieux comme enjeux prioritaires par leur rareté, leur fragilité et leurs fonctions essentielles à l'équilibre de nos écosystèmes.

Ils sont particulièrement présents sur les Quatre-Montagnes, où 918 hectares sont concernés dont **337 hectares** sur Lans-en-Vercors.

Nous avons une forte responsabilité vis-à-vis de la préservation de ces milieux à forts enjeux.



Photo: Didier Slet

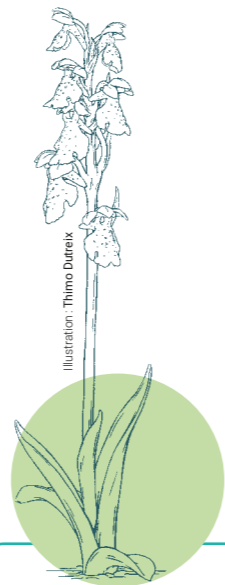


Illustration: Thimo Dureix

Les tourbières et les bas marais

Ce sont des terrains en permanence gorgés d'eau, où l'absence d'oxygène empêche la vie de champignons et bactéries. Il n'y a donc pas de décomposition des végétaux morts (feuilles tombées, herbes...) qui s'accumulent sur le sol. Cette matière végétale morte agrégée est appelée « tourbe ».

Les tourbières hébergent des plantes rares, adaptées à ces conditions humides et pauvres en nutriments. L'absence d'oxygène et le froid conservent dans la tourbe des traces végétales très anciennes (pollens...) qui permettent aux scientifiques de connaître l'évolution de la végétation du site dans le temps. Une tourbière accumule 0,2 à 1 mm de tourbe par an, et certaines font jusqu'à 10 m d'épaisseur !

Les tourbières participent au cycle de l'eau en retenant l'eau des pluies et crues et en la restituant peu à peu au sol ou aux rivières qui les bordent (soutien d'étiage).

La tourbe a longtemps été extraite pour être utilisée dans l'horticulture ou comme combustible.



Photo: PNRV



Illustration: Boris Transinne

C - EAUX DE SURFACE CONTINENTALES

- C1 = Eaux dormantes de surface
- C2 = Eaux courantes de surface
- C3 = Zones littorales des eaux de surface continentales
- F9 = Fourrés ripicoles et des bas-marais
- Mare (PNRV)
- Cours d'eau permanent
- - - Cours d'eau intermittent

D - TOURBIÈRES HAUTES ET BAS-MARAIS

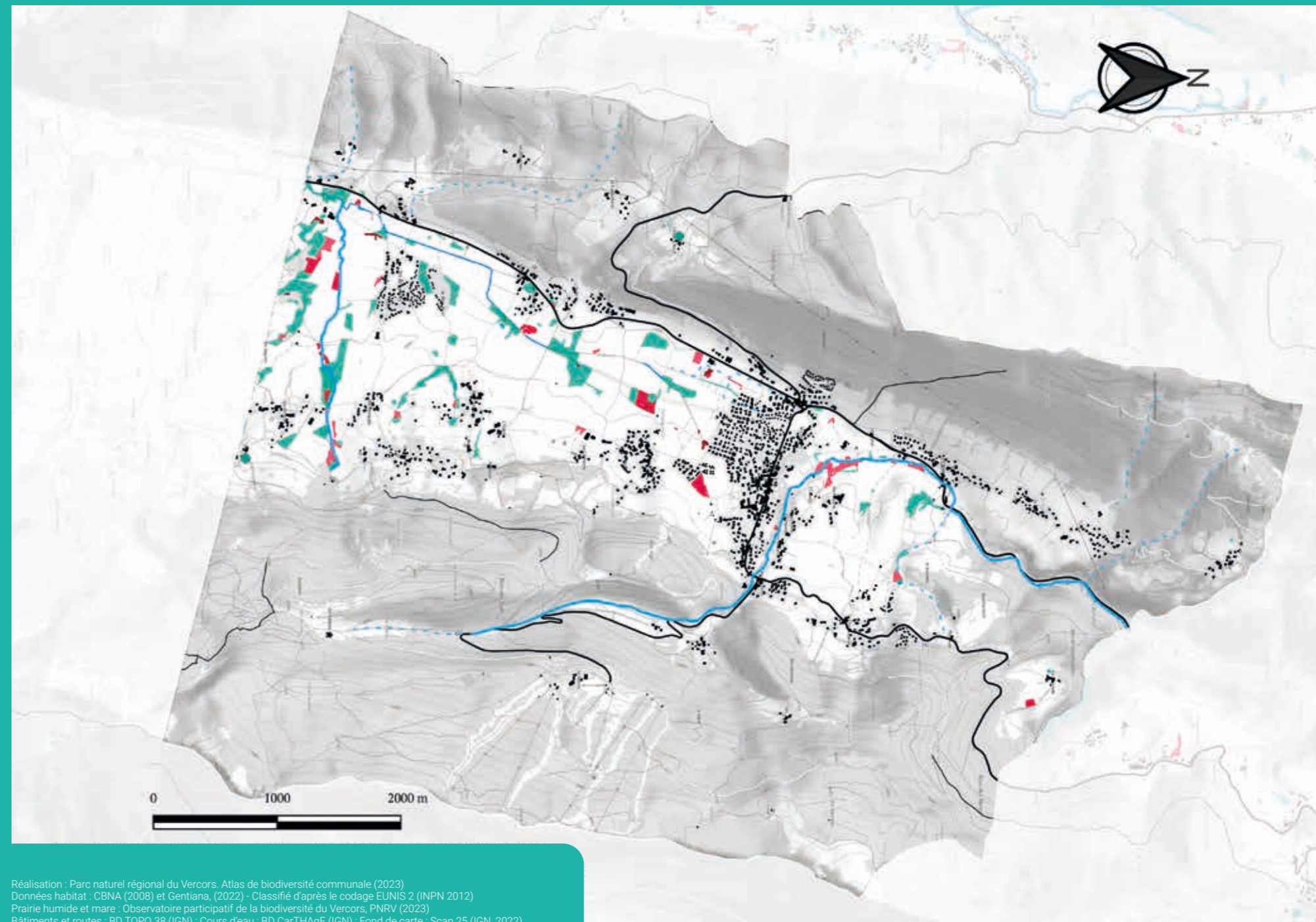
- D2 = Tourbières de vallée, bas-marais acides et tourbières de transition
- D4 = Bas-marais riches en bases et tourbières des sources calcaires
- D5 = Roselières sèches et cariages, normalement sans eau libre

E - PRAIRIES

- Prairie humide (PNRV)
- E3 = Prairies humides et prairies humides saisonnières

J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

- Routes départementales ou intercommunales
- Chemins et routes nommées
- Bâtiment



Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de biodiversité communale (2023)
 Données habitat : CBNA (2008) et Gentiana, (2022) - Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012)
 Prairie humide et mare : Observatoire participatif de la biodiversité du Vercors, PNRV (2023)
 Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Cours d'eau : BD CarTHAgE (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

LES MILIEUX À FORTES ACTIVITÉS ANTHROPIQUES

DES CHAUVES-SOURIS SONT PRÉSENTES DANS DES COMBLES, UNE CAVE...

Récupérer le guano :

- dans un grenier : la pose d'un film plastique sur le plancher des combles permet d'éviter les dégradations et permettra de ramasser le guano facilement après le départ de la colonie,
- dans une fente : en-dessous du trou d'envol, fixer une planchette horizontale de 20 à 50 cm minimum. Cela protégera la façade et évitera au guano de tomber.

UNE CHAUVÉ-SOURIS EST RENTRÉE DANS L'HABITATION...

Faciliter sa sortie :

- laisser une fenêtre ouverte,
- éteindre la lumière et sortir de la pièce durant 5 minutes. Elle devrait ressortir d'elle-même,
- si elle ne quitte pas la pièce, attraper l'animal avec précaution, en portant des gants pour éviter les risques de morsures (ne jamais utiliser de balai ou de chiffon qui risquerait de le blesser), puis le relâcher à l'extérieur, en le posant en hauteur, à l'abri des prédateurs (chats).



Qu'est-ce que le guano ?

Il s'agit des crottes des chauves-souris, elles ont la forme d'un grain de riz et sont inodores, non corrosives, friables (contrairement à celles des rongeurs qui sont gluantes). Le guano tombe de l'endroit où les chauves-souris sont accrochées. C'est un excellent fertilisant naturel pour le jardin !



Acquérir ou fabriquer un nichoir (ou gîte à chauves-souris) adapté : toutes les informations sur le site internet de la LPO.



Photo: Lucille Bégain

ADAPTER LE CALENDRIER DES TRAVAUX...

Pour éviter un maximum de dérangement, les dates des travaux peuvent être déplacées pendant une période plus propice. Toujours inventorier la faune présente avant de commencer des travaux, pour éviter de porter atteinte à une espèce !

Entretien des toitures

J F M A M J J A S O N D

Aménagement des combles

J F M A M J J A S O N D

Traitement des charpentes

J F M A M J J A S O N D

Jointoiement et crépissage

J F M A M J J A S O N D

Travaux possibles

Travaux à éviter

Travaux impossibles



Illustration: Boris Trainine

Les chauves-souris

dans le massif du Vercors

29 espèces ont été répertoriées sur les 36 identifiées en Métropole, preuve de la richesse de nos milieux naturels. Vous pourrez croiser le Murin à oreilles échanrées, le Grand rhinolophe, la Barbastelle, et spécimen courant en Europe : la Pipistrelle commune.

Dotée d'un solide appétit, la chauve-souris peut absorber jusqu'à la moitié de son poids en insectes nocturnes, ce qui en fait un insecticide naturel d'une redoutable efficacité contre certains insectes considérés comme nuisibles, tels les pyrales du buis, les mouches ou les moustiques (le petit rhinolophe et la pipistrelle, présents dans le Vercors, en engloutiraient respectivement jusqu'à 3 000 chaque nuit).



Illustrations: Samuelle Ulrich

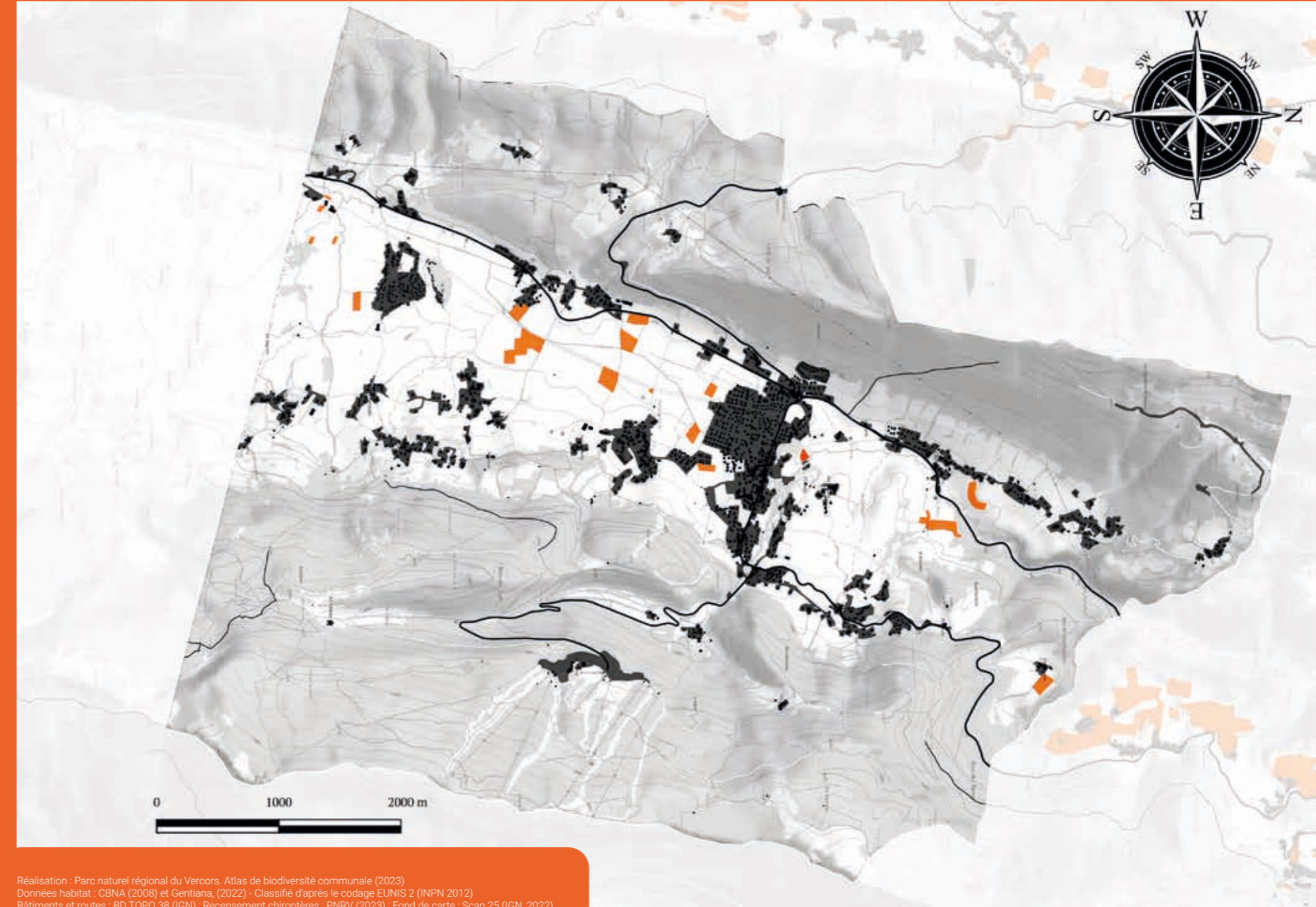


I - HABITATS AGRICOLES, HORTICOLES ET DOMESTIQUES

- I1 = Cultures et jardins maraichers
- I2 = Zones cultivées des jardins et des parcs

J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

- Routes départementales ou intercommunales
- Chemins et routes nommées
- Bâtiment
- J1 = Bâtiments des villes et des villages
- J2 = Constructions à faible densité



Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de biodiversité communale (2023)
Données habitat : CBNA (2008) et Gentiana, (2022) - Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012)
Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Recensement chiroptères : PNRV (2023) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

LES MILIEUX BOISÉS

FORÊTS, LISIÈRES FORESTIÈRES, BOISEMENTS ET ARBRES REMARQUABLES

Les forêts du Vercors changent avec l'altitude et la latitude. Dans les premières pentes du massif, **à l'étage collinéen**, on retrouve surtout **la chênaie pubescente** accompagnées du Pin sylvestre, du Pin noir d'Autriche, du Buis commun et du Genévrier commun, un habitat propice à de nombreuses orchidées et à la nidification d'oiseaux méridionaux tels que le Circaète Jean-le-Blanc. **À l'étage montagnard**, le plus important du Vercors, ce sont les **hêtraies-sapinières** : les plus productives sur le plan sylvicole... et donc les plus modifiées par l'Homme. Ici vivent des ongulés forestiers (cerfs, chevreuils, sangliers), des Pics noirs, Gélinittes des bois, Chouettes de Tengmalm, et de nombreuses chauves-souris forestières. Plus haut encore, **à l'étage subalpin**, le Vercors arbore **la plus vaste pinède de Pins à crochets** des Préalpes calcaires. Ces forêts clairsemées, forment le dernier étage boisé, composé de cette seule espèce arborée. On peut y observer des Tétràs lyres, des Becs-croisés des sapins, des orchidées et des centaines d'espèces de papillons, de coléoptères, de syrphes...

La forêt, lorsqu'elle est mature, est un véritable **refuge de biodiversité**. Les **vieux boisements** – vierges de coupe depuis la fin du XIX^e siècle – sont repérables à certaines caractéristiques : des arbres morts au sol et sur pied, la présence de nombreux micro-habitats (trous de pics, cavités, écorces décollées...), toutes les classes d'âge des arbres représentées, et la présence d'arbres de très gros diamètre. **Ces vieilles forêts accueillent une multitude d'espèces inféodées à cette maturité**, des chauves-souris aux pics en passant par les champignons et les insectes spécialisés dans la décomposition du bois.



Photo : Bernard Blachier

Le Parc naturel régional du Vercors travaille à mieux connaître ces forêts dans l'objectif de les préserver. **Un inventaire participatif des « arbres remarquables »** est proposé pour inciter les habitants à collaborer à la connaissance de ces richesses du Vercors.



Illustrations : Thimo Dutreix

G - BOISEMENTS, FORÊTS ET AUTRES HABITATS BOISÉS

- G = Boisements et forêts indifférenciés
- G1 = Forêts de feuillus caducifoliés
- G3 = Forêts de conifères
- G3 = Forêts de conifères
- H3 = Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux
- G4 = Formations mixtes d'espèces caducifoliées et de conifères
- G5 = Alignements d'arbres et petits bois anthropiques, stades initiaux de boisements

H - HABITATS SANS VÉGÉTATION OU À VÉGÉTATION CLAIRSEMÉE

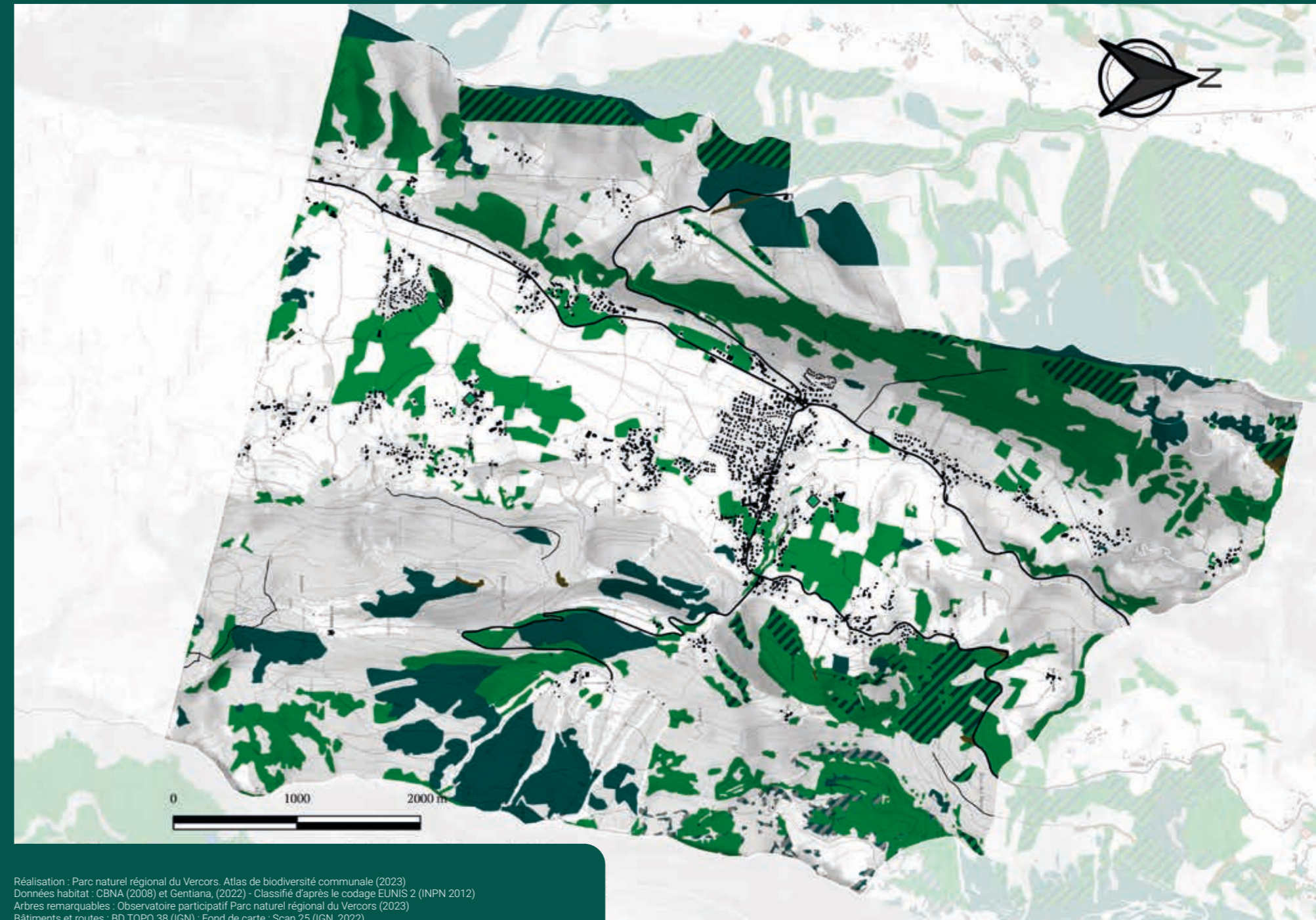
- G3 = Forêts de conifères
- H3 = Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux

J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

- Routes départementales ou intercommunales
- Chemins et routes nommées
- Bâtiment

3 ARBRES REMARQUABLES RECENSÉS

- ◆ Tilleul (1)
- ◆ Frêne (2)



Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de biodiversité communale (2023)
Données habitat : CBNA (2008) et Gentiana, (2022) - Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012)
Arbres remarquables : Observatoire participatif Parc naturel régional du Vercors (2023)
Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)



Le bois mort n'est pas un déchet

Le bois en décomposition constitue un réservoir de nutriments qui maintient la fertilité du sol forestier. Il représente également une source de nourriture directe pour de nombreux organismes, champignons ou insectes. Ces derniers viennent nourrir à leur tour nombre d'animaux (oiseaux, mammifères, reptiles...).



TÉTRAS LYRE
Lyrurus tetrix

Espèce protégée en France et en Europe (Annexe I Directive Oiseaux)

Description
Le Tétras lyre est un galliforme (ordre des poules, faisans...) emblématique des zones de montagne. Le mâle et la femelle se distinguent par leur couleur : le mâle est noir et possède des tâches blanches sur les ailes et deux « sourcils » rouges vifs. Lorsqu'il déploie sa queue, celle-ci prend l'aspect d'une lyre. La femelle quant à elle est de couleur gris-brun aux légères rayures rousses. La femelle pèse autour de 950 g et le mâle environ 1,3 kg.

Reproduction
Lors de la parade nuptiale, les mâles se regroupent dans des « arènes » et se livrent à des combats pour séduire les femelles, leurs chants s'accompagnent de danses spectaculaires. La femelle pond entre 5 et 10 œufs à même le sol.

Longévité
Une dizaine d'années.

Habitat
Il affectionne les lisières de forêts alternées avec des pelouses, landes ou encore des zones de bosquets. Le Tétras lyre est un oiseau **emblématique de la chaîne alpine**, il est également **menacé**. La modification de son habitat (fermeture du milieu, exploitation des pairies d'altitude...), les pratiques sportives hivernales (collision avec les câbles de remontées mécaniques, dérangement par les skieurs hors pistes). Par ailleurs, cette espèce est classée gibier de montagne.



LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES ET LA TRAME VERTE ET BLEUE

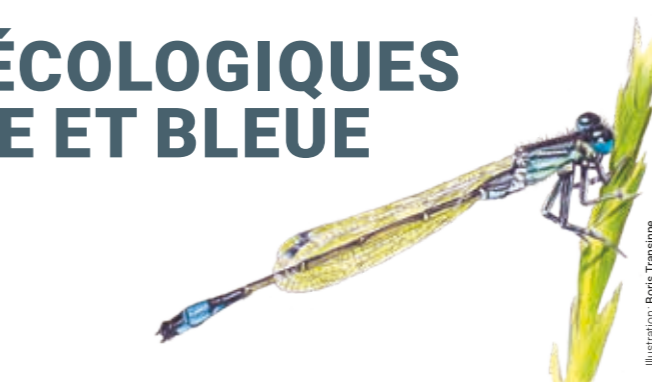
QUE SONT LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES ET LA TRAME VERTE ET BLEUE (TVB) ?

Il s'agit d'un outil d'aménagement du territoire et d'aide à la décision qui contribue à enrayer la perte de biodiversité en maintenant et restaurant les continuités écologiques du territoire tout en prenant en compte les activités humaines.

Les continuités écologiques sont des réseaux d'échanges constitués de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques.

Les réservoirs de biodiversité sont des milieux naturels riches en biodiversité où les espèces effectuent tout ou partie de leur cycle de vie.

Les corridors écologiques constituent les voies naturelles par lesquelles les espèces se déplacent entre les réservoirs de biodiversité.



Comment identifie-t-on des continuités écologiques ?

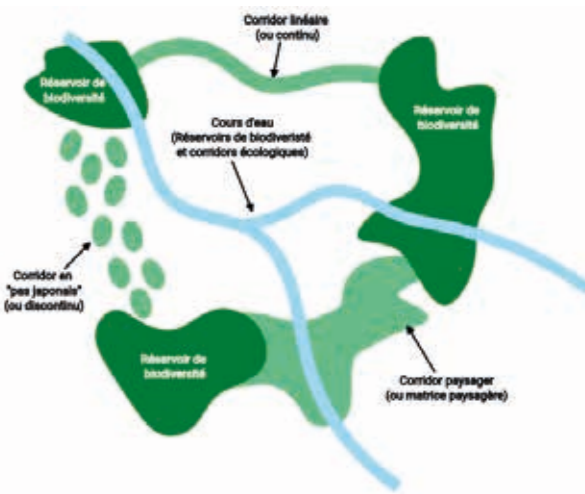
Le choix de la méthode a été décidé avec l'appui du conseil scientifique du Parc naturel régional du Vercors. Basée sur des outils cartographiques et une occupation du sol fine, la « perméabilité » des milieux pour les espèces est modélisée puis interprétées. Cette cartographie au 1/25^e est mise à disposition des communes et intercommunalités, notamment dans le but d'être intégrée dans les documents d'urbanisme.

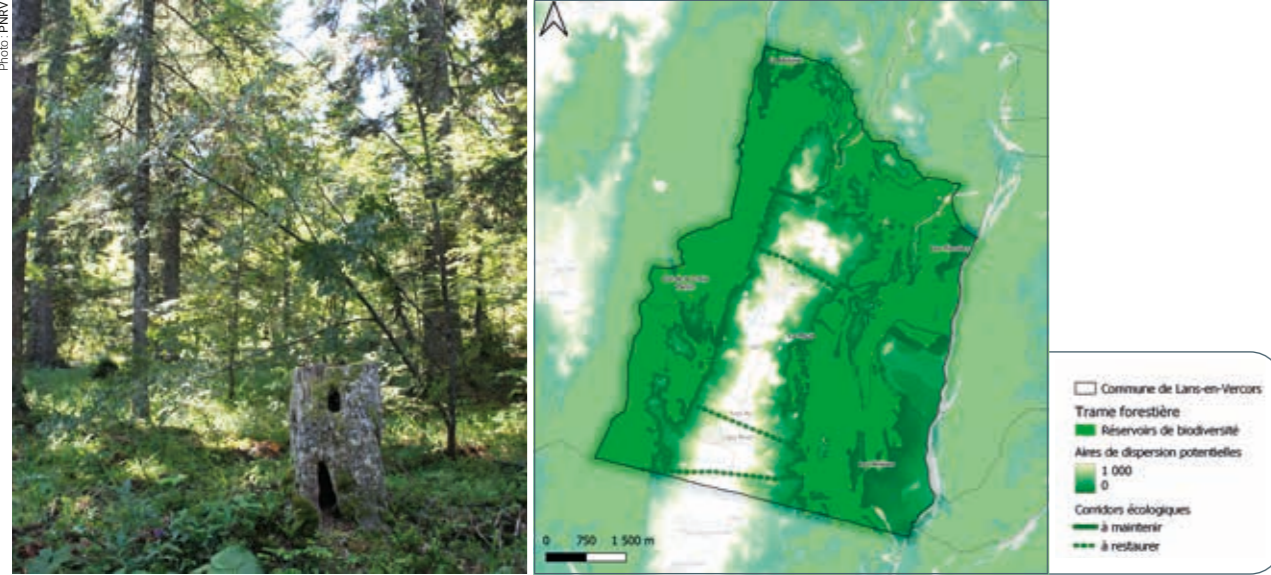
LE SAVIEZ-VOUS ?

Les milieux naturels et leurs continuités écologiques sont fondamentaux pour préserver le patrimoine naturel et ses dynamiques. Ils peuvent être dégradés par les changements climatiques, les « zones de conflits » notamment induites par les aménagements ou les fréquentations liées à la diversification touristique (urbanisation diffuse, infrastructures routières,...), les obstacles à l'écoulement des eaux, ou encore les modifications de pratiques agricoles (intensification de certaines surfaces et abandon d'autres surfaces). Cela peut entraîner une perturbation de la tranquillité des espèces, qui est essentielle à préserver sur le Vercors.

LA TRAME VERTE ET BLEUE, UN OUTIL D'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ET D'AIDE À LA DÉCISION

Objectif : enrayer la perte de biodiversité, maintenir et restaurer les continuités écologiques (réseaux d'échange), en prenant en compte les **activités humaines**.



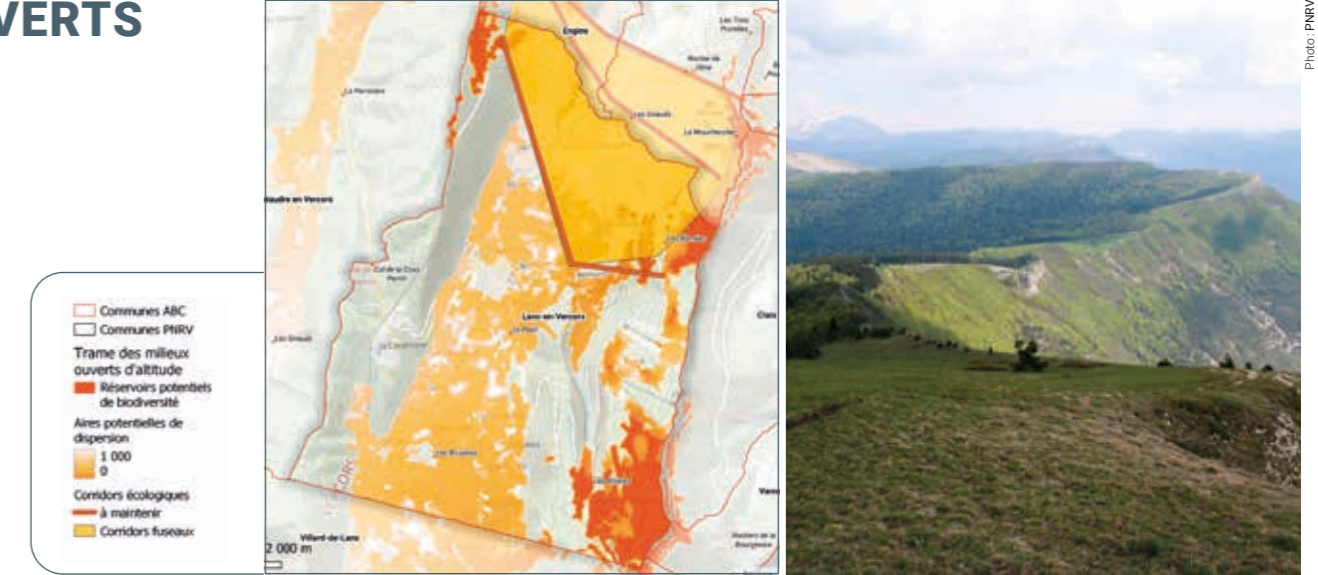


LA TRAME DES MILIEUX FORESTIERS

La forêt est un élément essentiel des paysages du Vercors. Avec une superficie de 139 000 ha à l'échelle du Parc, elle couvre plus de 70 % du territoire. Cette forêt est très diversifiée en raison d'un important gradient d'altitude, de la multitude des expositions et des sols. Cette trame présente un enjeu majeur pour les liaisons à une échelle communale et intercommunale.

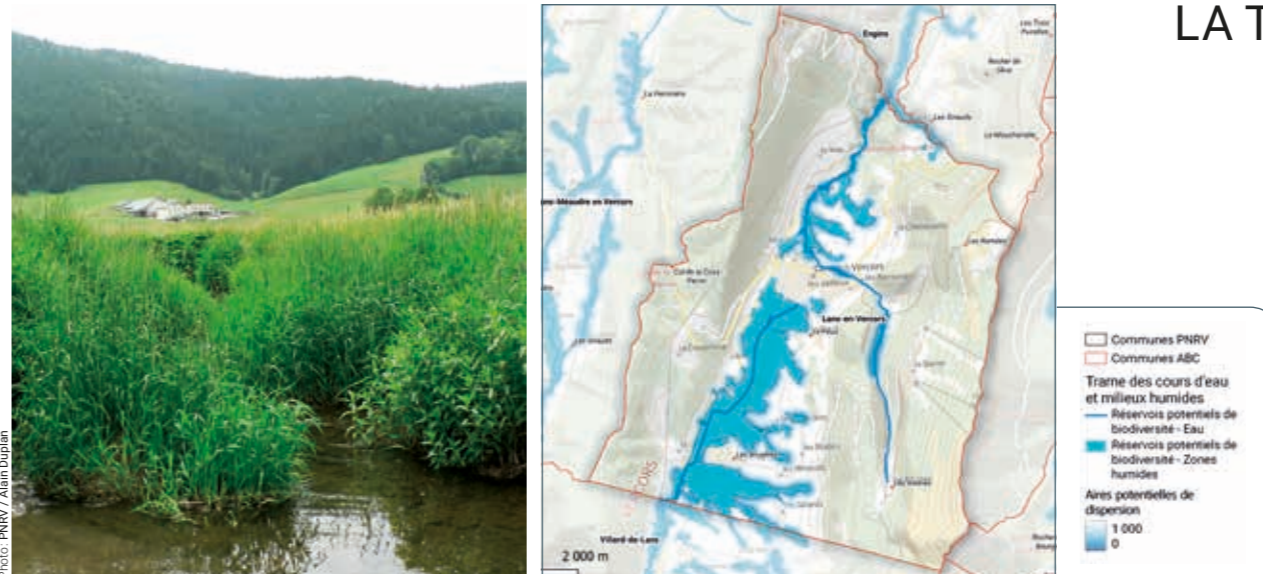
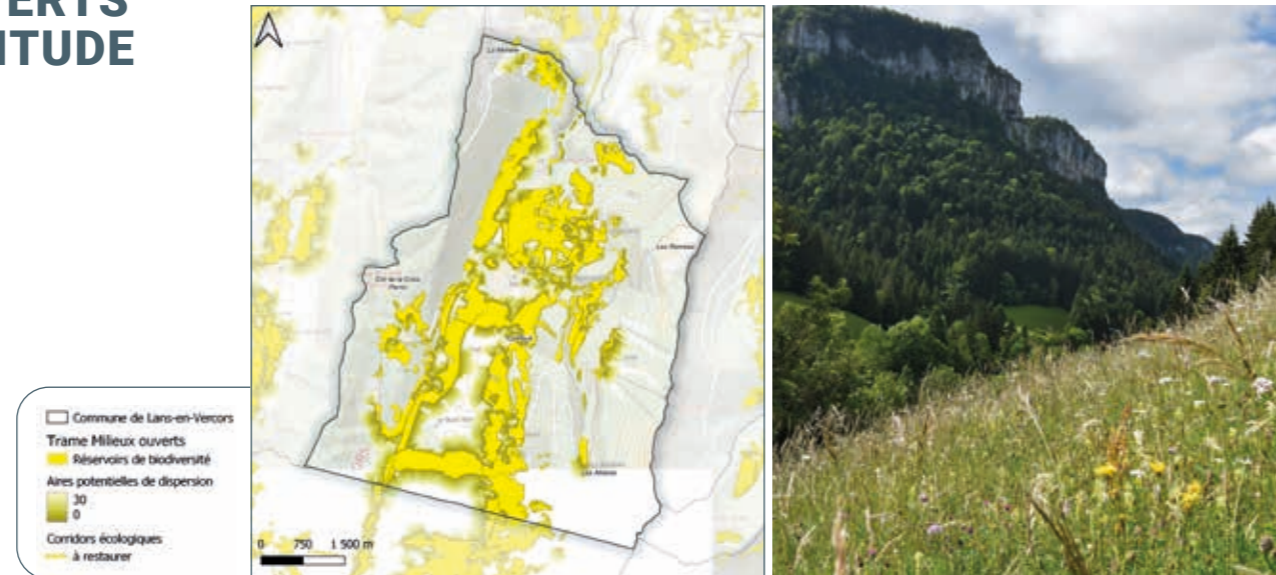
LA TRAME DES MILIEUX OUVERTS D'ALTITUDE

Le massif du Vercors étant un territoire préalpin marquant la limite d'aire de répartition des milieux ouverts d'altitude, les espèces et habitats qu'il héberge sont particulièrement fragiles, en particulier dans un contexte de changement climatique. Cette limite a été fixée par les experts du conseil scientifique à 1 400 mètres d'altitude car cela marque, dans le Vercors, la transition entre l'étage montagnard et subalpin pour lesquels la faune et la flore évoluent différemment. Les enjeux sur ces milieux sont variés telle que la flore des pelouses de crêtes, souvent en limite d'aire de répartition, est un enjeu très fort.



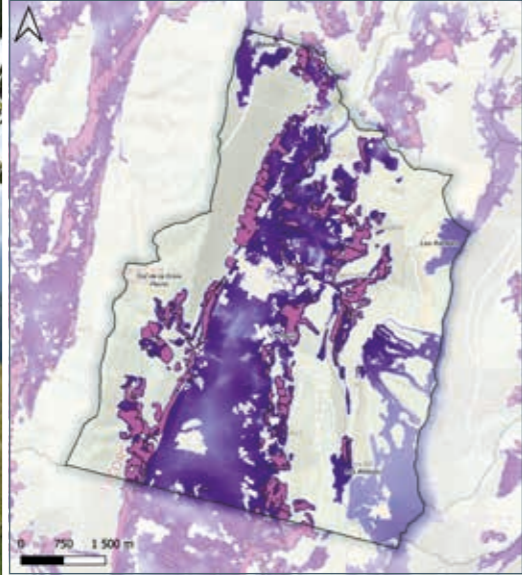
LA TRAME DES MILIEUX OUVERTS DE BASSE ET MOYENNE ALTITUDE

Cultures, prairies ou alpages de montagne, les milieux ouverts sont très diversifiés. Les parties basses du Vercors sont des régions bocagères, particulièrement favorables à des espèces comme la chouette Chevêche d'Athéna, le Petit-duc scops ou les chauves-souris comme le Grand Murin, ainsi que pour les orchidées qui font la renommée du massif, avec près de 90 espèces inventoriées. Sur les plateaux de moyennes altitudes, les prés de fauche et de pâturage sont bien différents : la végétation qui s'y développe favorise la présence des oiseaux de prairies (Alouettes des champs, Cailles des blés...), des campagnols, des renards, des belettes ou encore des rapaces. À partir de 1 900 mètres d'altitude, les crêtes ventées et les pentes rocailleuses abritent des pelouses alpines avec une flore typique de l'étage alpin (comme l'Edelweiss ou l'Androsace velue). Bouquetins, accenteurs, tichodromes et lagopèdes se partagent ce territoire rude.



LA TRAME DES MILIEUX HUMIDES

Dans le Vercors, les zones humides sont rares. La présence singulière de ces milieux fragiles dans le Val de Lans est source d'une richesse et d'une biodiversité souvent méconnues. Discrètes, les zones humides du Val de Lans se devinent à peine dans le paysage. Entre Villard-de-Lans et Lans-en-Vercors, à la naissance de la Bourne et du Furon, cette mosaïque de milieux s'égrène le long de la rivière. Petites mares, prairies humides, tourbières de Lans-en-Vercors secrètes occupent près de 330 hectares, soit 36 % de la surface en zones humides des Quatre-Montagnes. Parfois insoupçonnés ou difficiles d'accès, ces milieux gardent bien leurs secrets...



Commune de Lans-en-Vercors
Trame Pelouses sèches
 Corridors écologiques
 - - - à maintenir
 - - - à restaurer
 Réservoir de biodiversité
 Aires potentielles de dispersion
 1 000
 0

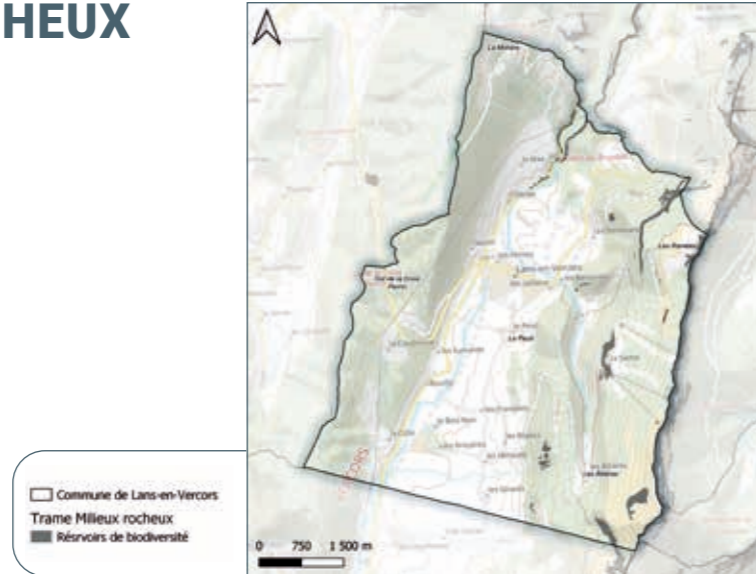
LA TRAME DES PELOUSES SÈCHES

Les milieux de pelouses sèches sont fondamentaux car ils hébergent des espèces à forte influence méridionale et la continuité de ces pelouses permet une remontée de ces espèces plus au nord, via les contreforts du massif. Par ailleurs, ils sont en forte régression du fait de la déprise agricole.

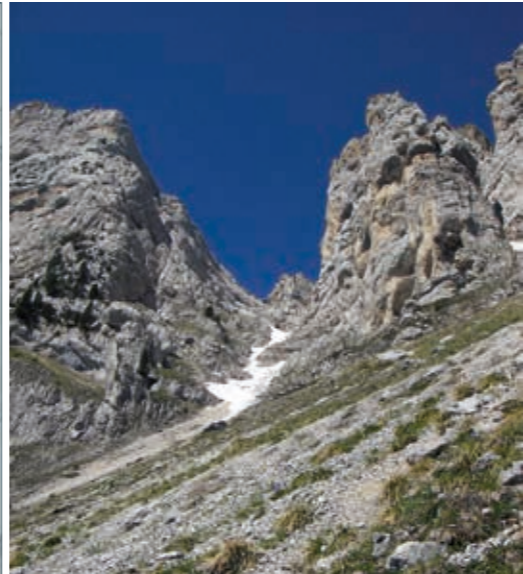
LA TRAME DES MILIEUX ROCHEUX

Massif calcaire aux formations rocheuses caractéristiques et omniprésentes, le Vercors porte une grande responsabilité sur la conservation des milieux rocheux et des espèces qu'ils abritent (avifaune rupestre et chauves-souris notamment).

Ces milieux et leurs continuités écologiques sont fondamentaux pour préserver le patrimoine naturel et ses dynamiques. Ils peuvent être dégradés par les changements climatiques, les « zones de conflits » notamment induites par les aménagements ou les fréquentations liées à la diversification touristique (urbanisation diffuse, infrastructures routières,...), les obstacles à l'écoulement des eaux, ou encore les modifications de pratiques agricoles (intensification de certaines surfaces et abandon d'autres surfaces).



Commune de Lans-en-Vercors
Trame Milieux rocheux
 Réservoirs de biodiversité



LA TRAME NOIRE

Qu'est-ce que la trame noire ?

Il s'agit de l'ensemble des corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes.

Lorsque nous observons les résultats de la modélisation de la trame noire, basée sur les déplacements des chauves-souris, nous observons que celle-ci est plus favorable dans le sud du Vercors. Le nord du Vercors étant schématiquement plus éclairé que le sud, ce résultat était attendu. Nous remarquons que les zones d'entrave aux déplacements de ces espèces sont essentiellement autour des villes et villages, en particulier à Lus-la-Croix-Haute, à Die, au sein du plateau des Quatre-Montagnes et des piémonts Nord.

LE JOUR

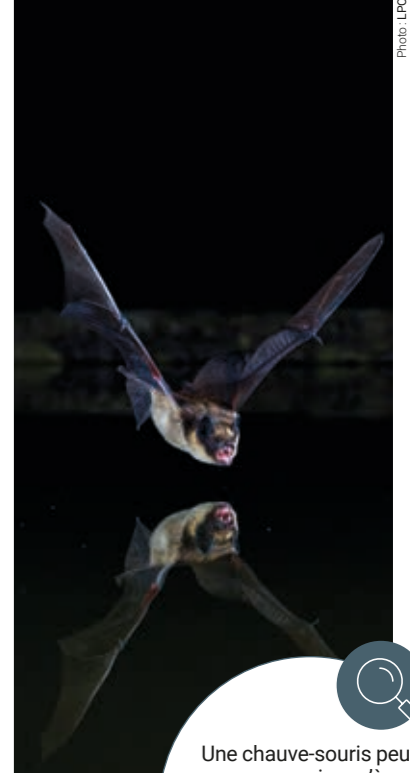


LA NUIT



Trame forestière
 Réservoirs de biodiversité
 Aires de dispersion potentielles
 1 000
 0

Trame des milieux ouverts de basse et moyenne altitude
 Réservoirs de biodiversité
 Aires de dispersion potentielles
 30
 0



Une chauve-souris peut consommer jusqu'à 3 000 insectes (moustiques, moucherons, petits coléoptères, ...) par nuit.



LE SAVIEZ-VOUS ?

POLLUTION LUMINEUSE ET IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ NOCTURNE

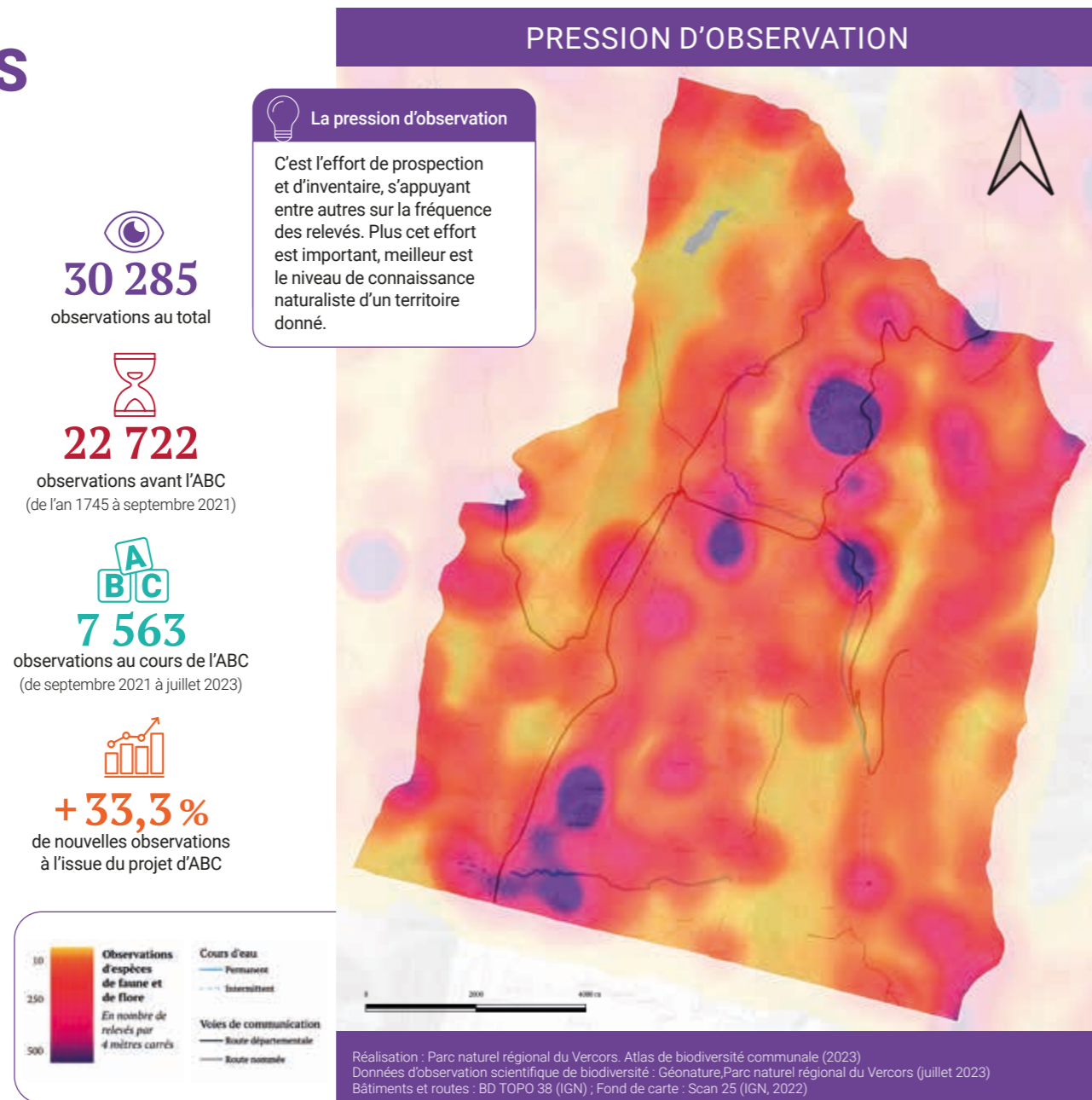
Les éclairages artificiels nocturnes représentent à la fois un impact énergétique et sur l'équilibre des écosystèmes et de la biodiversité.

- Les chauves-souris vont avoir une activité nocturne déréglée, plus tardive. Ce retard pourrait se traduire par un temps de chasse plus restreint ainsi qu'une désynchronisation avec les pics d'activité des insectes dont elles se nourrissent, et donc se répercuter sur l'état des individus (fécondité, survie) voire sur les populations.
- Moitié moins de papillons de nuit sous les lampadaires : voilà ce que met en évidence une étude de terrain publiée par des chercheurs britanniques. Elle confirme qu'à côté du dérèglement climatique et de la perte des habitats, la pollution lumineuse contribue au déclin massif des populations d'insectes, désormais largement documenté.

ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES

Les inventaires scientifiques naturalistes sur la faune et la flore ont permis de réaliser cette carte qui indique le niveau de pression d'observation d'espèces animales et végétales à l'échelle de la commune. Mais il ne s'agit en aucun cas d'une carte représentant le niveau de richesse spécifique (nombre d'espèces dans un milieu) ou le niveau d'enjeu en terme de biodiversité de tel ou tel secteur de la commune. Ce qu'il faut retenir c'est que cette carte rend compte de la proportion des inventaires faunistiques et floristiques. Cette carte permet d'orienter les prochaines prospections afin d'améliorer la connaissance de manière homogène à l'échelle de la commune.

Les localisations de la flore, de la faune dont les papillons, les oiseaux et les chauves-souris (thématiques inventoriées spécifiquement pendant l'ABC Vercors) sont sur l'Atlas BiodiVercors en ligne sur internet : biodiversite.parc-du-vercors.fr



L'OBSERVATOIRE PARTICIPATIF DE LA BIODIVERSITÉ DU VERCORS

LE PROGRAMME DES ZONES HUMIDES

Les zones humides peuvent être des mares, des prairies humides, des tourbières ou des roselières. Elles sont essentielles au fonctionnement des écosystèmes en jouant un rôle de réservoirs de biodiversité.

Leurs fonctions :

- Hydrologique et hydraulique : réservoir d'eau, recharge des nappes phréatiques, rétention des sédiments, rôle d'éponge ;
- Physique et biogéochimique : séquestration du carbone, filtre épurateur naturel de l'eau, rétention des intrants ;
- Biologique et écologique : habitats pour la faune et la flore, connexion entre les espaces naturels.

COMMENT AGIR ?

- Localiser la zone humide sur une carte*
- Répertorier le type de zone humide
- Photographier la zone humide

Ces zones sont de plus en plus menacées et disparaissent de notre territoire du fait de l'urbanisation, de certaines pratiques agricoles (ex : drainage) et du changement climatique.

Aidez-nous à les conserver et à préserver les espèces qui leur sont inféodées : rentrez les données sur l'observatoire participatif de la biodiversité du Vercors.



<https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr/fr/programs/2/sites>

LE PROGRAMME DES CHAUVES-SOURIS

Les chauves-souris sont de petits mammifères nocturnes faisant partie de l'ordre des chiroptères. Elles s'installent dans nos constructions qui leur servent de gîte comme les greniers, les caves, les granges, l'arrière de volets...

Leurs rôles :

- Écologique : elles régulent notamment les populations de moustiques ;
- Patrimonial : elles ont un statut d'espèce protégée au niveau national ;
- Agronomique : elles réalisent une lutte biologique contre les nuisibles de la noix ;
- Écologique : elles nous permettent de limiter l'utilisation de produits phytosanitaires.

COMMENT AGIR ?

- Localiser le site de l'observation*
- Dénombrer les individus en cas de colonie
- Photographier les individus sans flash

Les chiroptères sont actuellement menacés par les dérangements liés aux activités humaines. Les éclairages de nuit impactent leur cycle biologique, comme de nombreuses autres espèces.

Aidez-nous à conserver leurs habitats et à maintenir ces populations : rentrez les données sur l'observatoire participatif de la biodiversité du Vercors.



<https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr/fr/programs/4/observations>

LE PROGRAMME DES HAIES ET DES ARBRES REMARQUABLES

Les arbres remarquables sont importants pour la biodiversité (faune et flore) car ils constituent des lieux d'accueil pour les oiseaux, les insectes, et les petits mammifères, pour les champignons et les végétaux.

Leurs caractéristiques :

- Valeur singulière : grande taille, diamètre important, arbre têtard, âgé, présence de cavités, de trous de pics ;
- Valeur historique ou culturelle : d'un âge vénérable, revêtant une importance particulière localement, ou planté pour un événement ;
- Valeur esthétique : forme originale...

COMMENT AGIR ?

- Localiser l'arbre sur une carte*
- Identifier l'espèce. L'application mobile Pl@ntNet peut vous aider.
- Caractériser l'arbre (valeurs)
- Photographier l'arbre

Aidez-nous à les recenser et à préserver les espèces qui y habitent : rentrez les données sur l'observatoire participatif de la biodiversité du Vercors.



<https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr/fr/programs/1/sites>

LE PROGRAMME DES POLLINISATEURS

Les pollinisateurs sont des insectes favorisant la dispersion des graines de pollen entre les fleurs. Ils jouent un rôle primordial dans la reproduction sexuée des végétaux et rendent un grand service écosystémique.

Les ordres :

- Les hyménoptères : abeilles, bourdons, guêpes ;
- Les diptères : mouches, moustiques ;
- Les lépidoptères : papillons de nuit, papillons de jour ;
- Les coléoptères : coccinelles, scarabées, cétoines.

COMMENT AGIR ?

- Choisir une plante en fleur
- Photographier le maximum d'insectes
- Caractériser les conditions d'observation
- Identifier les insectes.

Aidez-nous à les inventorier et à les préserver car ils sont en déclin : rentrez les données sur Spipoll directement ou en passant par l'observatoire du Vercors.



<https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr/>

Zoom sur l'inventaire participatif des plantes, les observations réalisées par les habitants sont en ligne, dans le groupe « ABC Vercors » sur l'application ou site internet Pl@ntNet : <https://identify.plantnet.org/fr/groups/22294492803>



CARTE DES ESPÈCES À ENJEUX PROTÉGÉES ET/OU À STATUT SUR LISTES ROUGES

Il s'agit d'une représentation du nombre d'espèces à enjeux différentes. Les inventaires ne peuvent pas être exhaustifs, mais cette carte nous permet, avec le niveau de connaissance d'aujourd'hui, de visualiser les secteurs où on a recensé un grand nombre d'espèces à enjeux différentes.



Photo: Luca Melcarame



Photo: Didier Sarr



Photo: Catherine Lemaire

Qu'est-ce qu'une espèce ou un habitat à enjeu ?

Il s'agit d'une espèce ou d'un habitat remarquable, qui est rare ou protégé(e) ou menacé(e).
Exemple : le Sabot de Vénus est une espèce protégée donc cette espèce représente un enjeu de préservation pour la commune.

Toutes les chauves-souris et leurs habitats de reproduction et d'hibernation sont protégés. Tout acte de destruction des individus ou de leur site de reproduction est passible de 3 ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende.



Photo: LPO



Illustration: Boris Transinne

Liste des espèces à enjeux : faune et flore à statuts de protection et/ou de menaces (espèces protégées, espèces inscrites sur listes rouges)

OBSERVATION D'ESPÈCES REMARQUABLES

Nombre de différentes espèces remarquables observées par maille de 100 mètres carrés ;
Comprenant les espèces classées :
- liste rouge nationale et liste rouge régionale,
- protection nationale et protection régionale
- directive oiseau et directive habitat

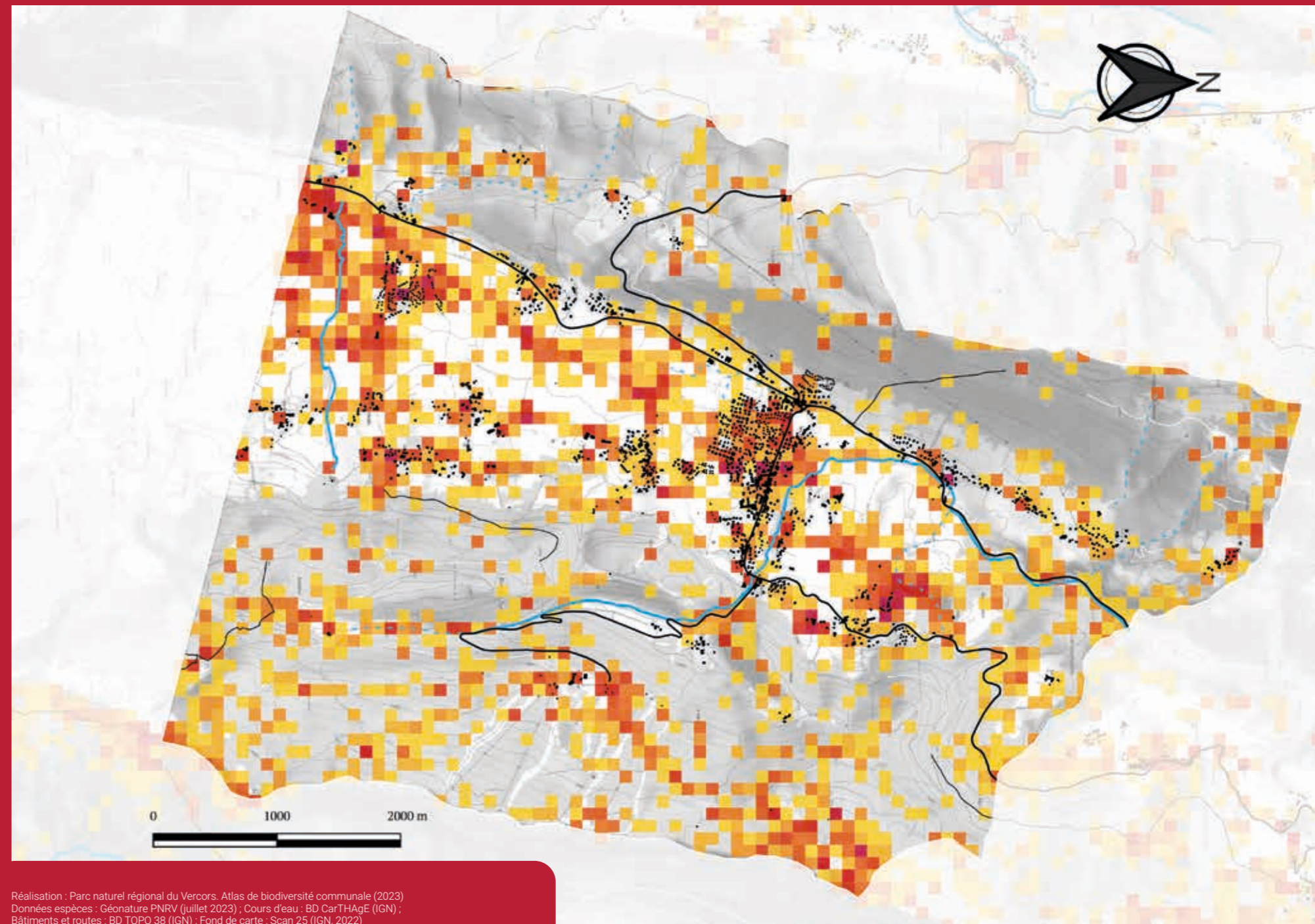
1 - 1	7 - 9
1 - 2	9 - 11
2 - 3	11 - 13
3 - 4	13 - 15
4 - 5	15 - 17
5 - 6	17 - 20
6 - 7	20 - 23

C - EAUX DE SURFACE CONTINENTALES

- Cours d'eau permanent
- - - Cours d'eau intermittent

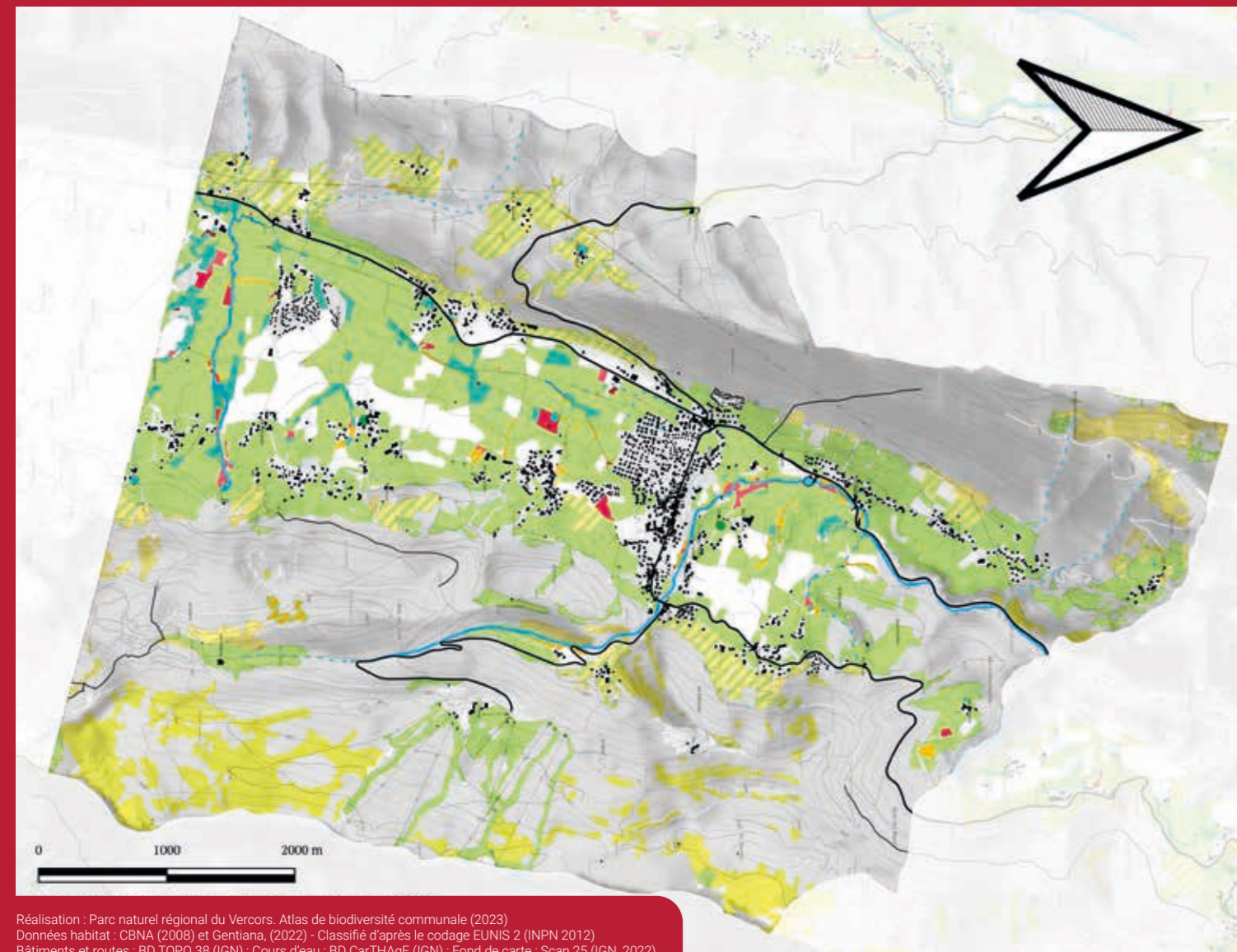
J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

- Routes départementales ou intercommunales
- Chemins et routes nommées
- Bâtiment



Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de biodiversité communale (2023)
Données espèces : Géonature PNRV (juillet 2023) ; Cours d'eau : BD CarTHAgE (IGN) ; Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

CARTE DES HABITATS À ENJEU



C - EAUX DE SURFACE CONTINENTALES

- C1 = Eaux dormantes de surface
- C2 = Eaux courantes de surface
- C3 = Zones littorales des eaux de surface continentales
- F9 = Fourrés ripicoles et des bas-marais
- Cours d'eau permanent
- - - Cours d'eau intermittent

D - TOURBIÈRES HAUTES ET BAS-MARAIS

- D2 = Tourbières de vallée, bas-marais acides et tourbières de transition
- D4 = Bas-marais riches en bases et tourbières des sources calcaires
- D5 = Roselières sèches et cariçaies, normalement sans eau libre

E - PRAIRIES

- E1 = Pelouses sèches
- E1 = Pelouses sèches
- E2 = Prairies mésiques
- E2 = Prairies mésiques
- E2 = Prairies mésiques
- E5 = Ourlets, clairières forestières et peuplements de grandes herbacées non graminoides
- E3 = Prairies humides et prairies humides saisonnières
- E4 = Pelouses alpines et subalpines
- Arbres remarquables issus de l'observatoire participatif
- Zones humides issues de l'observatoire participatif

PLAN D' ACTIONS

LES ACTIONS DÉFINIES PAR LE GROUPE LOCAL ABC DE LANS-EN-VERCORS

HAIES & ARBRES REMARQUABLES

- **Cartographie et cheminement**
→ parcours pédestre à la découverte des arbres remarquables : aide à l'OT, facile d'accès aux familles.
- **Site de recensement de photos** que les randonneurs prennent au fur et à mesure des années pour suivre l'évolution des arbres en sciences participatives.
→ cf. observatoire participatif de la biodiversité du Vercors.
- **Guide de connaissance des espèces locales et adaptées** (plaquette accessible sur l'entretien).
- **Concours photos**
→ cf. Mission photos organisé dans le cadre de l'ABC.
- **Ripisylves** : replantation à faire, laisser une bande enherbée au bord.
- **Article dans le bulletin municipal et le magazine du Parc sur les haies** : leurs essences, plantation, distances de plantation, celles qui attirent le plus les insectes, les oiseaux...
- **Organiser des événements** : concours des plus belles haies (au plan biodiversité).
- **Arborer** la voie douce/voie du tram (intérêt pour l'avifaune).
- Dans le cadre du **reméandrage de la Bourne**, compléter par la création d'une ripisylve.
- **Créer un arboretum.**
- **Taille de certains arbres** pour créer des têtards (trognés).

ZONES HUMIDES (ZH)

- **Répertoire les ZH.**
- **Répertoire la faune / flore des ZH.**
- **Remise en état** / Réouverture si besoin.
- **Sensibilisation** (panneaux explicatifs). Sentier pédagogique.
- **Suivi moyen terme** de la faune / flore.
- Rappeler la **réglementation sur les ZH.**
- **Création de haies** aux bords des ZH.
- **Former les enseignants** pour la découverte des ZH chez les jeunes et les sensibiliser.
- **Livret des espèces remarquables des ZH.**
- **Mise en place d'un outil de valorisation.**
- **Animations / Sorties découvertes autour des ZH.**
→ cf. sorties organisées avec l'ABC.
- **Formations / Sensibilisation sur « comment gérer les ZH »** (jardin...) à son échelle (élus et techniciens des collectivités).
- **Création d'un groupe observation** sur des journées comptage.
- **Sensibiliser les agriculteurs aux enjeux des ZH** pour leur système d'exploitation.
- **Café ZH** avec exposition de peinture, artiste musicien chanteur.

INSECTES POLLINISATEURS

- **Apprendre à utiliser SPIPOLL** (outil de sciences participatives).
→ cf. observatoire participatif de la biodiversité du Vercors.
- **Inventaire grâce à SPIPOLL**
→ cf. observatoire participatif de la biodiversité du Vercors.
- **Rencontrer les apiculteurs** du rucher communal.
- **Rappel du PLUI sur les haies** et application. Contacter les professionnels.
- **Retarder les tontes...** garder les pissenlits et des zones sans tontes : au bord des fossés, dans les jardins, les espaces verts communaux et chez les particuliers.
- **Créer des zones témoins** (pas d'activité de tonte) : un carré pour la biodiversité.
- **Inciter à la plantation de fleurs mellifères** et à « laisser aller » certains bouts de jardin.
- **Journées d'infos** sur les plantes invasives.
- **Journées découverte** sur les plantes mellifères + les plantes en général.
- **Valoriser le « troc-plantes » et la grainothèque.**
- **Constructions d'hôtels à insectes.** Apprentissage.
- **Exposition photos** à la maison du Parc et dans Lans (+ d'autres communes).
- **Observatoire de l'évolution des insectes pollinisateurs.**
- **Information/formation des services municipaux au retard de tonte.** Indication des sites, lieux et espèces à protéger (ex : orchidées, chemin des Blancs).
→ Cartographie de ces sites / vocation d'exemple de la commune.

CHAUVES-SOURIS

- **Extinction de l'éclairage la nuit** (public, privé et commercial) / Rappel de la réglementation.
- **Étude (localisation) des gîtes à chauves-souris** avec suivi de l'évolution au fil des années.
- **Sensibilisation / information / dédramatisation** auprès du jeune public.
- **Sensibilisation des agriculteurs** à la non utilisation d'insecticide.s
- **Atelier de fabrication de nichoirs à chauves-souris** (école et tout public) et pose dans des secteurs pertinents de la commune.
- **Répertoire les espèces de la commune** (prendre des infos auprès des spéléologues du Vercors dont certains maîtrisent le sujet).
- **Panneaux d'information** à l'entrée des grottes connues.
- **Communication pour la « Nuit internationale de la chauve-souris »** (fin août).

POUR ALLER PLUS LOIN...

Les guides de la faune et la flore du Parc du Vercors

Liens internet :

- Site internet du Parc du Vercors : www.parc-du-vercors.fr/biodiversite
- Atlas cartographique de la biodiversité du Parc du Vercors BiodiVercors : biodiversite.parc-du-vercors.fr
- Observatoire participatif de la biodiversité du Vercors : <https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr>
- Lien Lizmap de la TVB : <https://colibris.link/Ow5bg>

LE FILM SUR L'ABC VERCORS

Afin d'illustrer tout le travail collectif réalisé mais également pour valoriser la biodiversité exceptionnelle de notre territoire, le Parc naturel régional du Vercors vous propose de découvrir ce court métrage rempli de richesses et d'émotions : *Ensemble, agir pour la biodiversité du Vercors*, Monticola et Wild talks, 13 min., 2023. https://youtu.be/roUtb-VL_n4

L'équipe du Parc naturel régional du Vercors remercie très chaleureusement

toutes les associations naturalistes locales ou régionales, les enseignants, les intervenants, les accompagnateurs et les bénévoles, qui ont œuvré de près ou de loin à la réussite de ce projet fédérateur pour la biodiversité du Vercors.

Un grand merci aux volontaires en service civique et stagiaires qui, durant ces deux années, ont été présents sur chacune des 38 communes auprès des habitants, dans les groupes locaux ou en animations de découverte de la biodiversité mais également lors des inventaires naturalistes. Rémi Abel-Coindoz, Antoine Albisson, Maxime Cartier-Millon, Florence Rocheron, Robin Ricard-Boulieu, Samuelle Ulrich, Lison Rousseau, Florian Barrot, Romane Tromont, Mai Lan Rouillon et Eva Brousset.



Résultats de la Mission Photos

(mai – juillet 2022) :

https://link.infini.fr/mission_photos_abc_vercors



Cartes : Eva Brousset
Photo de couverture : Violaine Vignon
Graphisme et réalisation : Corinne Tourrassé

